

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos offres de prix sont fermes et définitives pour une durée de 45 jours. Ces offres pourront être remaniées en cas de nouvelle commande suivant la fluctuation du marché. Le délai de livraison est fixé sous réserve de toute difficulté survenant dans les ateliers ou dans l'approvisionnement et échappant au contrôle raisonnable du vendeur. Tout ce qui empêche tout ou partie de la fabrication commandée sera réputé de plein droit cas de force majeure et nous dégagera de toute responsabilité quant aux délais de livraison.

En conséquence, l'acheteur ne peut se prévaloir d'un retard dans la livraison pour réclamer des dommages-intérêts ou pour annuler son ordre ou restant d'ordre.

Les marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire. Pour être valable, toute réclamation se fera par lettre recommandée et ne sera plus acceptée après dix jours de la date d'expédition des marchandises.

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au plein acquittement de toutes les créances qui résultent de la convention de vente pour l'acheteur. En cas de non-paiement à leur échéance, les marchandises peuvent être reprises par le vendeur.

Tout retard de paiement nous permet de suspendre les autres livraisons ou de résilier la commande pour le surplus non encore fourni et de réclamer tous dommages-intérêts du chef de cette résiliation.

Nos factures sont payables au comptant, sauf mention contraire expresse figurant sur nos factures.

Toute facture non payée à son échéance portera de plein droit un intérêt de retard de 1,5% par mois.

En outre, tout retard de paiement de plus de 60 jours donne lieu à majoration du montant des factures d'une indemnité forfaitaire de 20%.

Toutes sommes non encore échues seront exigibles immédiatement et en totalité en cas de retard de paiement, de suspension de l'activité commerciale des clients, de sursis judiciaire de paiement, de concordat ou de déclaration de faillite.

En cas de défaut ou d'erreur reconnue par nous, notre responsabilité se limitera à enlever et remplacer ce qui ne serait pas conforme à la commande ou aurait fait l'objet d'une erreur à notre seule discrétion et sans que l'acheteur puisse réclamer des dommages-intérêts.

Nous ne sommes en aucun cas responsables pour les outillages et/ou matériel appartenant au client se trouvant dans nos locaux ou sous notre garde. Le client s'assurera lui-même contre l'incendie, le vol, la foudre, explosions, chute d'avions, dégâts des eaux et/ou autres risques.

En cas de litiges ou de contestations, les tribunaux de la circonscription du vendeur seront seuls compétents.

Date de mise à jour : mai 2014